

## 5. – RESTAURATION LOUIS-PHILIPPE

Napoléon utilise l'Eglise ; mais en même temps, celle-ci perd une de ses prérogatives essentielles le pouvoir absolu lui échappe. C'est la loi de l'histoire. Il y aura désormais, deux puissances dont les liens de collaboration seront imposés par la communauté des intérêts. Mais la suprématie de l'Eglise catholique est atteinte. D'ailleurs, par ses « *articles organiques* » Napoléon consacre, malgré les protestations du pape, des dispositions contraires au droit canon. Tel est le résultat des perturbations économiques et sociales du XVIIIème siècle. Celles-ci retentissent également sur le système d'éducation : aux idées hardies de la Convention, succède l'enseignement dogmatique d'une université constituée en véritable congrégation laïque.

Sur ce rétablissement provisoire, les forces obscures de l'industrialisme vont travailler au cours du XIXème siècle. Machines à vapeur, locomotives, machines à filer, télégraphe, électrodynamique, moulins, laminoirs, industries chimiques, papier, caoutchouc, chaux hydraulique, explosifs, machines à composer et à imprimer... etc., toutes les inventions de cette époque, multipliées par l'accumulation des capitaux d'origine commerciale, déterminent une formidable fermentation sociale dont nous suivrons rapidement les répercussions sur les questions d'enseignement et de religion.

Les frères prennent la direction de l'enseignement primaire. Mais dès cette époque, les besoins du capitalisme se font sentir et la contradiction apparaît entre le régime d'éducation morale exigé par la stabilité de l'ordre social et celui que réclame la production. Au besoin de conservation correspond un système d'abrutissement auquel les frères des écoles chrétiennes s'entendent fort bien. Au besoin de main-d'œuvre « *sachant lire, écrire et compter* » (rien de plus, pour cette période), correspond au contraire un enseignement populaire obligatoire. Dès 1814, Carnot prend la direction d'une société d'éducation comprenant J.-B. Say-Mérimée, La Rochefoucauld-Liancourt, qui avait pour but « *d'assembler et de répandre les lumières propres à procurer à la classe inférieure du peuple le genre d'éducation intellectuelle et morale le plus approprié à ses besoins* ». Mais gardons-nous d'identifier ces efforts intéressants aux aspirations profondes du prolétariat en formation. C'est d'un savoir technique qu'il s'agit. Le vrai savoir devient « *un instrument qui peut se séparer du travail et même lui être opposé* » (2MP), et Marx montre bien la différence qu'il y a entre les intentions de certains hommes politiques et les revendications du monde du travail sur ce plan de l'éducation :

« *La manufacture estropie l'ouvrier et fait de lui une espèce de monstre, en favorisant, à la manière d'une serre, le développement de son habileté de détail par la suppression de tout un monde d'instincts et de capacités. C'est ainsi que dans les Etats de La Plata, l'on tue un animal pour la seule peau ou la seule graisse* » (1MP).

« *... La division manufacturière du travail oppose aux ouvriers les puissances intellectuelles du procès matériel de production comme une propriété étrangère, une puissance qui les domine. Cette scission commence dans la coopération simple, où le capitaliste représente, vis-à-vis de chaque ouvrier particulier, l'unité et la volonté du corps de travail social. Elle se développe dans la manufacture qui fait de l'ouvrier un ouvrier estropié, parcellaire. Elle s'achève dans la grande industrie qui fait de la science une puissance productive indépendante du travail et l'affecte au service du capital* » (3MP).

Il y aura donc, au cours de ce tumultueux XIXème siècle, trois courants d'opinion, trois idéologies essentielles, en lutte les unes contre les autres, parfois coalisées contre l'une d'entre elles, toujours en liaison avec les rapports de structure qu'elles révèlent : l'idéologie conservatrice, dont le

cléricalisme sera la forme la plus militante. L'idéologie du capitalisme industriel, dont les classes moyennes, la bourgeoisie républicaine et les Jacobins, restés fidèles à leurs principes, traduiront les différents aspects. L'idéologie prolétarienne, le plus souvent inscrite « *au verso de l'histoire* », comme toujours, explosant, en poussées violentes, dans la trame du siècle, mais combattue, en fait, comme la plus dangereuse alors que, seule, elle donne un sens profond aux concepts d'éducation, de science et de laïcité...

Dès la chute de l'Empire, la continuité des structures sociales s'observe derrière la façade des modifications politiques. La monarchie relève l'Eglise de sa déchéance apparente et rétablit un certain nombre de ses attributions : elle ouvre les couvents et restaure la société de Jésus (avril 1814). Néanmoins, elle ne revient pas sur la législation impériale concernant le Concordat. Donc, ni l'indépendance de l'Eglise (encore moins sa suprématie), ni l'unité de la foi, ni la propriété des domaines confisqués par la Révolution ne peuvent être obtenus par le Pape de cet effort de « *Restauration* » toute relative. Mieux, l'Eglise elle-même est sourdement travaillée par le mal du siècle. Les économies nationales qui se renforcent créent une sorte d'esprit nouveau, opposé à la volonté de suprématie pontificale : en France, le vieux conflit de l'Eglise gallicane et de l'Eglise romaine s'alimente de nouveaux apports : l'utilisation, par le pouvoir monarchique, de l'Eglise nationale, ainsi que l'esprit d'indépendance et d'autorité du haut clergé aristocratique. C'est l'époque où les courants d'échange s'étendent sur toute l'Europe, où les classes laborieuses exploitées commencent à prendre conscience, obscurément, silencieusement, de leur solidarité. La politique pontificale utilise cette transformation. Rome redevient peu à peu le centre d'une communauté puissante, avec laquelle les gouvernements devront de nouveau compter, parce qu'elle a su remplacer peu à peu ses dignitaires nationaux, « *d'origine aristocratique, par des évêques et cardinaux issus des masses populaires et fidèles à l'ultramontanisme* [\(4MP\)](#) ».

Mais si l'Eglise se divise en gallicans et ultramontains, tous sont néanmoins d'accord au point de vue de l'éducation à imposer aux masses. Avec Mgr Frayssinous [\(5RD\)](#), ministre de Charles X, les moindres velléités d'indépendance intellectuelle sont châtiées, Guizot et Bautain [\(6RD\)](#), professeurs d'Université sont destitués. Des étudiants sont condamnés. L'Ecole Normale et certains cours de la Faculté de médecine sont supprimés. Le personnel enseignant universitaire est, surveillé, puis « *épuré* ». La nomination des professeurs et des principaux des collèges secondaires allait être (votée quand tombe enfin la fameuse « *Chambre introuvable* » [\(7MP\)](#) . Notons que tout cela paraît insuffisant aux ultras. Il leur faut le monopole ! Mais la Révolution de 1830 fait passer la direction politique du pays entre les mains de la bourgeoisie capitaliste. Cette révolution est violemment anticléricale. L'Archevêché de Paris est démolie pierre à pierre. Saint-Germain-L'auxerrois est saccagée. Les curés qui circulent dans les rues sont molestés. Les croix de mission dans les villages sont renversées. Les ultras ont semé le vent, ils récoltent la tempête. Mais la bourgeoisie n'est pas de taille à maintenir le monopole. Sa composition et son rôle économique et social l'inclinent vers la liberté de l'enseignement. Les besoins de la production l'y obligent.

Alors, l'initiative privée se préoccupe de l'enseignement mutuel; puis Guizot et Cousin [\(8RD\)](#) songent à organiser l'instruction populaire qui n'existe pas. On se tromperait lourdement si l'on imaginait Guizot obéissant à des considérations désintéressées et organisant l'enseignement populaire par amour des travailleurs. Cet aristocrate hautain considère le peuple comme un « *chaos d'hommes, des milliers d'inconnus, sans foi, sans cœur, sans pain* » [\(9MP\)](#). Et quand il se défend d'avoir jamais dit au peuple « *qu'il a droit à tous les pouvoirs de la société et à toutes les jouissances de la vie* », on le croit

sans peine. Il fonde en 1833 les Ecoles normales, et son ami Cousin, philosophe officiel, trace de l'instituteur un portrait modèle, savoureux, « ...donnant à tous l'exemple, servant à tous de conseiller, sur tout ne cherchant point à sortir de son état, content de sa situation parce qu'il y fait du bien, décidé à vivre et à mourir dans le sein de Dieu et des hommes. »

C'est dans les directives données par un pouvoir politique à ses éducateurs qu'on trouve les aveux les plus clairs sur ses intentions vraies.

La bourgeoisie capitaliste qui règne avec Louis Philippe est à ce sujet parfaitement consciente de ses besoins et définit, par la plume de Guizot, son idéal éducatif, qui est encore d'actualité :

*« L'action de l'Etat et de l'Eglise est indispensable pour que l'instruction populaire se répande et s'établisse solidement; il faut aussi, pour que cette instruction soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse. C'est dire que, dans les écoles primaires, l'influence religieuse doit être habituellement présente; si le prêtre se méfie ou s'isole de l'instituteur, si l'instituteur se regarde comme le rival indépendant, non comme l'auxiliaire fidèle du prêtre, la valeur morale de l'école est perdue, et elle est près de devenir un danger » [\(10MP\)](#).*

Et le Statut du 25 avril 1834 détaille complaisamment les articles du programme concernant les exercices religieux

*« Dans toutes les divisions, l'instruction morale et religieuse tiendra le premier rang. Des prières commenceront et termineront toutes les classes. Des versets de l'Ecriture Sainte seront appris tous les jours. Tous les samedis, l'Evangile du dimanche suivant sera récité. Les dimanches et fêtes consacrés, les élèves seront conduits aux offices divins. Les livres de lecture courante, les exemples d'écriture, les discours et les exhortations de l'instituteur tendront constamment à faire pénétrer dans l'âme des élèves les sentiments et les principes qui sont la sauvegarde des bonnes mœurs et qui sont propres à inspirer la crainte et l'amour de Dieu. »*

Malgré cela, les cléricaux ne désarment pas. Ils ne peuvent admettre qu'un enseignement autre que le leur soit toléré. Et comme le gouvernement cède peu à peu à leurs injonctions, comme l'alliance se fait de plus en plus étroite entre les classes dirigeantes, gorgées de richesses, et le clergé, ivre de prétention à l'hégémonie, le mot d'ordre des orateurs catholiques est alors : « *La liberté de l'enseignement* ». Montalembert [\(11RD\)](#), pair de France, est l'orateur le plus ardent de cette campagne. Il s'agit, en fait, derrière ce prétexte de « *liberté* » de conquérir la jeunesse, de développer les institutions cléricales, de concurrencer victorieusement les Etablissements de l'Etat, en un mot de créer un monopole de fait résultant de la puissance incontestable de l'Eglise; Guizot reconnaît bientôt (le 31 janvier 1846) qu'en effet, le droit qui prime tout c'est le « *droit des croyances religieuses* », c'est-à-dire que « *les droits, en matière d'instruction, n'appartiennent pas à l'Etat* ». D'autre part, les évêques acceptent d'enthousiasme les perspectives qui leur sont offertes :

*« L'affranchissement ne viendra que des catholiques eux-mêmes ; ils n'ont rien à espérer des Chambres ni de la Couronne. NOMBREUX ET RICHES, il ne leur manque que le courage... La liberté ne se reçoit pas, elle se conquiert » [\(12MP\)](#).*

Cependant, des résistances surgissent. De la part de l'opposition de gauche, sans doute, et c'est ici que les manifestations de Michelet, de Quinet, de Mignet, traduisent sur le plan intellectuel, la révolte qui gronde dans les masses opprimées.

Mais surtout de la part de la bourgeoisie dirigeante, qui ne veut pas se laisser tomber dans les bras des Jésuites. Pour le peuple, soit, l'enseignement clérical est une nécessité d'ordre social. Mais, pour nos enfants, pour notre enseignement secondaire, non ! Contre Montalembert et Dupanloup. Villemain et Thiers, traduisant cet état d'esprit, font refuser aux Jésuites le droit d'enseigner. Guizot obtient même du pape l'ordre de dispersion de cette congrégation turbulente... Mais la dispersion demeure toute théorique...

L'explosion révolutionnaire de 1848 va remettre tous ces messieurs d'accord, contre le prolétariat vaincu, pour un monopole clérical intégral.

### Notes :

(1MP) W. Thompson (1824).

(2MP) K. Marx : Le capital, t. II. (Le procès de la production du capital), p. 263.

(3MP) K. Marx : Le capital, t. II. (Le procès de la production du capital), p. 264.

(4MP) Cf. Seignolos : Histoire politique de l'Europe contemporaine page 991.

(5RD) Grand maître de l'Université (1822), ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique (1824-1827) sous Villèle et membre de l'Académie française (élu en 1822). Il institue l'agrégation spéciale de philosophie en 1825. Il fut également aumônier et prédicateur du roi et précepteur du duc de Bordeaux.

(6RD) Louis Eugène Marie Bautain, 1796-1867, philosophe et théologien français. En 1816, il est professeur de philosophie au collège royal de Strasbourg (actuel Lycée Fustel de Coulanges) et, en 1817 dans la faculté de lettres de cette ville. De 1822 à 1824, ses cours sont suspendus, parce que trop orientés sur une conception fidéiste et antirationaliste. C'est un catholique formé l'école idéaliste allemande. Il est ordonné prêtre en 1828 et prend la direction d'un petit séminaire.

De 1853 à 1863 il enseignera la philosophie morale à la Sorbonne.

(7MP) A titre documentaire voici le montant du budget des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique de 1827 : Administration centrale, 340.000 francs Clergé, 32.845.000 francs ; Instruction publique 1.725.000 francs. Total : 35 millions dont 50.000 pour l'instruction primaire. Cf. L'Instituteur (Glax et Chainpax), p. 194.

(8RD) Victor Cousin, 1792-1867 : philosophe spiritualiste gagné aux idées libérales, il sera exilé par la Restauration. Il retrouve sa place de professeur après la Révolution de 1830 et se consacrera aux problèmes de développement de l'instruction publique avec Guizot. Il sera ministre de l'Instruction publique dans le second ministère Thiers en 1840. Il attacha son nom au nouveau programme de philosophie et prit quelquefois la parole à la Chambre des pairs sur des questions d'éducation.

Sous le Second Empire, il se consacra exclusivement aux lettres et fut nommé professeur honoraire à la Sorbonne en novembre 1855 et se retira à Cannes. Il se plongea dans l'étude de l'histoire des femmes célèbres du XVIIIe siècle.

(9MP) Glay et Champaux, p. 216.

(10MP) Glay et Champaux, p. 230.

(11RD) Charles de Montalembert, 1810-1870 : journaliste puis pair de France en 1831, parlementaire des assemblées constituantes de la seconde république. Après 1848 il soutient le Second Empire et sera membre du Corps Législatif. Il était favorable à un régime de Monarchie Constitutionnelle Il fut un des principaux théoriciens du catholicisme libéral, à ce titre il défendra la liberté de la presse, la liberté d'association et les droits des nationalités opprimées ; ce qui ne l'empêchera pas d'être un des principaux auteurs de la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement (dite loi Falloux) qui fera passer l'enseignement primaire public sous la houlette du clergé.

(12MP) Montalembert. Pourtant, Cousin déclare à la tribune de la Chambre des pairs, en 1843 : *« Je vous affirme qu'à l'heure où je parle, il ne s'enseigne, dans aucun cours du royaume, une seule proposition qui puisse porter atteinte, soit directement soit indirectement, aux principes de la religion catholique, sur laquelle est fondé non seulement l'enseignement philosophique, mais tout l'enseignement de l'Université. »* Cela ne suffit pas encore ! Les cléricaux ont toujours eu bon appétit.